

Procos appelle à l'union sacrée de l'écosystème du commerce

Procos, Fédération du Commerce Spécialisé, intervient depuis le début des actions des gilets jaunes pour accompagner ses adhérents, et plus généralement tous les commerçants, pour qu'ils puissent faire face à cette situation inédite. Après quatre weekends marqués par des baisses de chiffres d'affaires de - 25 à - 40 %, **Procos constate une baisse globale de l'activité de - 6,75 % en novembre à surface égale (*)**. Une activité soutenue début novembre et le Black Friday ont permis d'amortir un peu les dégâts sur ce mois pour certains réseaux. Mais ce ne sera pas forcément le cas en décembre, sauf, peut-être, si le libre accès aux commerces est assuré dès maintenant partout en France, ce à quoi Procos appelle pour limiter les conséquences des perturbations très fortes des semaines passées.

Fin novembre, en cumul de l'activité depuis janvier, 2018 est à - 3 % à surface égale (alors que les résultats étaient à - 2,6 % fin octobre). On le sait, les premiers jours de décembre ont été catastrophiques pour tous les acteurs, tous les territoires et tous types de lieux de commerce (centres-villes, centres commerciaux, zones commerciales).

Depuis le début des évènements, Procos a associé sa communication à celle du Conseil du commerce de France (CdCF) pour ne pas ajouter aux difficultés et à la lisibilité de la situation.

Par ailleurs, Procos a rencontré les conseillers du Président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'Economie et des Finances pour leur faire part des difficultés rencontrées par les entreprises du commerce, quelle que soit leur taille et l'impérative nécessité de les accompagner pour qu'elles puissent faire face à leurs engagements fin décembre et fin janvier. Ces rendez-vous faisaient suite à un courrier à l'initiative de Procos, co-signé par le Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC) et l'Alliance du Commerce à l'attention du ministre de l'Economie et des Finances.

Une « task force » spécifique a été mise en place à la Direction Générale des Entreprises pour simplifier les démarches des enseignes et commerçants auprès de l'administration fiscale, de l'Urssaf afin d'obtenir les décalages de règlement nécessaires et une mise en œuvre opérationnelle et efficace des mesures annoncées par le ministre de l'Economie en s'appuyant sur des relais régionaux.

Contacts presse :

Emmanuel LE ROCH - emmanuel.le.roch@procos.org - 06.07.21.57.02

Sophie MADIGNIER - sophie.madignier@procos.org

31, rue du 4 septembre 75002 Paris - Tél. : 01 44 88 95 60

club@procos.org ■ www.procos.org



Plus généralement, François FEIJOO, Président de Procos, « indique que la situation est très sérieuse pour beaucoup d'enseignes et qu'il est impératif que les entreprises du commerce soient accompagnées par tout son écosystème (administration, banques, assurances, bailleurs) pour permettre de limiter au maximum les conséquences d'une telle situation en matière de trésorerie, de respect des engagements financiers (convenance bancaire...), de dispositif de mise en place des garanties pour perte d'exploitation, d'ouverture exceptionnelle les dimanches de décembre et de janvier ».

Dans cette situation très particulière, le raisonnement des partenaires des commerçants doit dépasser l'application des dispositions contractuelles diverses qui, par définition, ne prévoient pas un tel cas. L'important aujourd'hui est de permettre à un maximum d'acteurs de franchir ce cap très difficile au mieux, de préserver ce qui peut l'être, notamment l'emploi et de créer les conditions d'une reconstruction pour demain.

A cet égard, Procos a rencontré la Fédération Bancaire Française et **a écrit au Conseil National des Centres Commerciaux, pour demander aux bailleurs d'accompagner leurs locataires même dans les centres qui ont été le moins directement touchés afin que les réseaux puissent dépasser leur problème économique ponctuel.**

Enfin, et ce n'est pas le moins important, François FEIJOO rappelle combien « **la situation est très difficile pour les équipes des magasins** qui la vivent très durement dans une période importante pour l'activité et dans un stress continu consécutif à tous les événements vécus semaine après semaine. Pour elles aussi, il est très important qu'elles puissent constater la solidarité de l'ensemble de l'écosystème du commerce ».

(*) 50 enseignes interrogées sur leur performance dans 50 pôles de références situés dans 15 agglomérations

Procos, fédère une communauté de 300 enseignes de tous secteurs d'activité. Elle représente 60.000 points de vente, 750.000 emplois et 95 milliards de chiffre d'affaires. Par la mutualisation des informations de ses adhérents, les analyses de son bureau d'études, sa représentativité dans le monde du commerce, Procos apporte soutien et conseil aux enseignes.